

Infrastructures

Réponse à une consultation 10.09.2020

Loi fédérale sur les pistes cyclables: prise de position d'economieuisse

economieuisse a soutenu l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres dans le cadre du processus parlementaire et interprète le résultat clair de la votation du 23 septembre 2018 comme un signal en faveur d'un rôle plus fort de la Confédération dans le développement des réseaux de voies cyclables. Dans ce sens, economieuisse donne son accord de principe à la création d'une loi sur les voies cyclables. L'organisation estime toutefois que le projet soumis en consultation présente un potentiel d'optimisation à plusieurs égards. D'une manière générale, nous pensons que les principes de planifications prévus dans le projet de loi manquent de flexibilité, que le projet serait source d'incohérences en matière de planification, qu'il aggraverait les conflits en matière de politique des transports et que donc il ne sert pas, en fin de compte, l'objectif d'un système de transport performant, sûr et durable. economieuisse propose une révision complète projet.